

L'ACQUISITION-AMÉLIORATION ET LA RÉGULARISATION-AMÉLIORATION

PLAFONDS DE RESSOURCES PAR CATÉGORIE DE MÉNAGE (Janvier 2023)

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Plafonds de ressources LLS
1 personne seule	19 690 €
2 personnes sans personne à charge	26 295 €
3 personnes ou 1 personne avec 1 personne à charge	31 622 €
4 personnes ou 1 personne avec 2 personnes à charge	38 175 €
5 personnes ou 1 personne avec 3 personnes à charge	44 908 €
6 personnes ou 1 personne avec 4 personnes à charge	50 612 €
par personne supplémentaire	5 646 €

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTES LES PERSONNES QUI VONT VIVRE DANS LE LOGEMENT

- Pièces d'identité (recto/verso)
- Copie de l'intégralité du livret de famille
- Avis de d'imposition ou de non-imposition de l'ensemble des occupants du logement
- Si Pacs ou Concubinage : Convention de Pacs ou Certificats de concubinage
- Personne handicapée : Certificat médical précisant si le logement doit être adapté à son handicap

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR CONCERNANT LE DISPOSITIF
(À fournir dans un second temps)**

- Si bénéficiaire CAF : Dernière attestation de paiement de la CAF

POUR L'ACQUISITION-AMÉLIORATION

- La promesse de vente ou le compromis de vente

POUR LA RÉGULARISATION - AMÉLIORATION

- L'acte de régularisation comprenant le montant de l'acquisition foncière

